

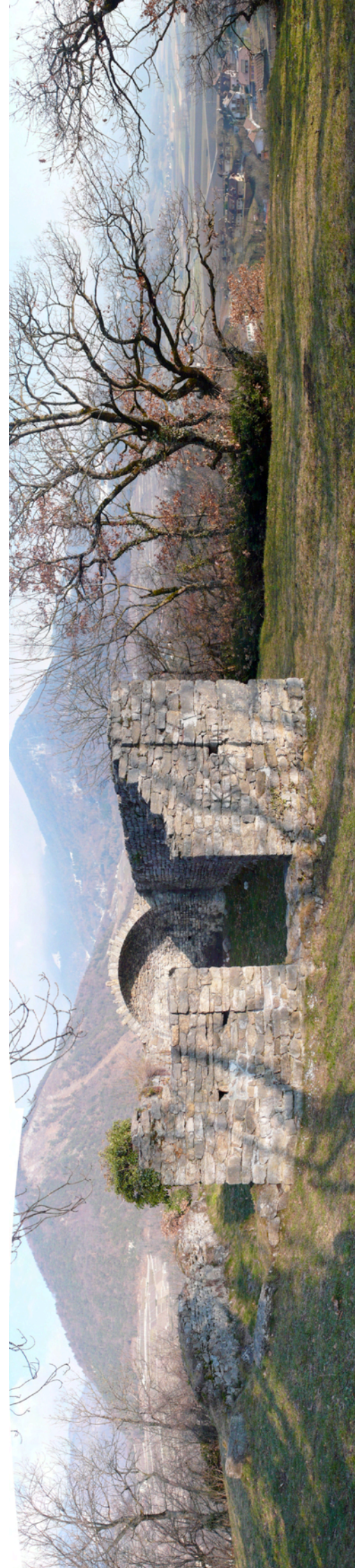
Ollon - St-Triphon - Colline du Lessus
CHAPELLE ST-BLAISE

CONSERVATION DE LA CHAPELLE
MISE EN VALEUR DU SITE

RAPPORT DE PROJET

13 juillet 2009

Piuz+Ortlieb+Nicollier SA - architectes EPF SIA,
av. de Sully 76, 1814 La Tour-de-Peilz - 021 944 18 72



A. IDENTIFICATION

- Lieu: Commune d'Ollon
- Objet: Chapelle St-Blaise
St-Triphon
- Datation: La chapelle sud est mentionnée dans un acte de donation de la de Guillaume Clerc au prieur de St-Maurice qui peut être daté de 1174.
- La chapelle nord est édiflée par le Guillaume de Pontverre au XIIIe siècle, un document daté de 1313 l'atteste.
- En 1636, une carte du cours du Rhône établie par Joseph Plepp montre que la chapelle est en partie démolie et sans doute sans affectation.
- Exploration du site et de la chapelle par Albert Naef, avril et mai 1895
Campagne de fouilles conduites par Albert Naef octobre à décembre 1899. Pas de rapport final sur ces fouilles.
- Travaux de restauration-reconstruction en 1901 sous la conduite de l'architecte M.M Jaquerod et de Albert Naef.
- Demandeur: Municipalité de la Commune d'Ollon

B. MISSION

- Conduite de travaux d'entretien urgents
- Examen de l'état de la construction et rapport
- Proposition d'intervention
- Examen des coûts

C. BASES DE L'ETUDE

- Texte "Eglise St-Blaise de St-Triphon", Brigitte Pradervand, Ollon, mai 2004
- Recherche "Site de St-Triphon - Documentation historique, bibliographie, liste des sources
- Texte sur les châteaux et la colline de St-Triphon de Michèle Grote, Ollon, envoyé le 24.09.01.
- Rapport "L'intervention d'Albert Naef à la chapelle Saint-Blaise, St-Triphon", Archeotech SA, Olivier Feihl, juin 2005.

D. PLAN DU RAPPORT

E. SITUATION GÉOGRAPHIQUE

F. LES INTERVENTIONS D'ALBERT NAEF

F.1. FOUILLES EN 1899

F.2. TRAVAUX EN 1901

G. TRAVAUX D'ENTRETIEN URGENTS

G.1. MAÇONNERIES DISLOQUÉES

G.2. ENLÈVEMENT DE LA VÉGÉTATION

G.3. ASSAINISSEMENT DES ARASÉES

H. EXAMEN DES AUTRES DEGRADATIONS

I. PROPOSITION D'INTERVENTION

I.1. INTÉRIEUR CHAPELLE SUD

I.2. INTÉRIEUR CHAPELLE NORD

I.3. MAÇONNERIES

I.4. CLAIRIÈRE ET POINT DE VUE

I.5. SITE - VISIBILITÉ - SIGNALÉTIQUE

I.6. SUIVI ARCHEOLOGIQUE

J. ÉVALUATION DES COÛTS

J.1. TRAVAUX D'ENTRETIEN URGENTS

(décompte Veillard-Crausaz en cours)

J.2. PROPOSITION D'INTERVENTIONS

(demande d'offre remise à Veillard-Crausaz le 10.7.9)

(demande d'offre à Brönimann en cours pour les extérieurs)

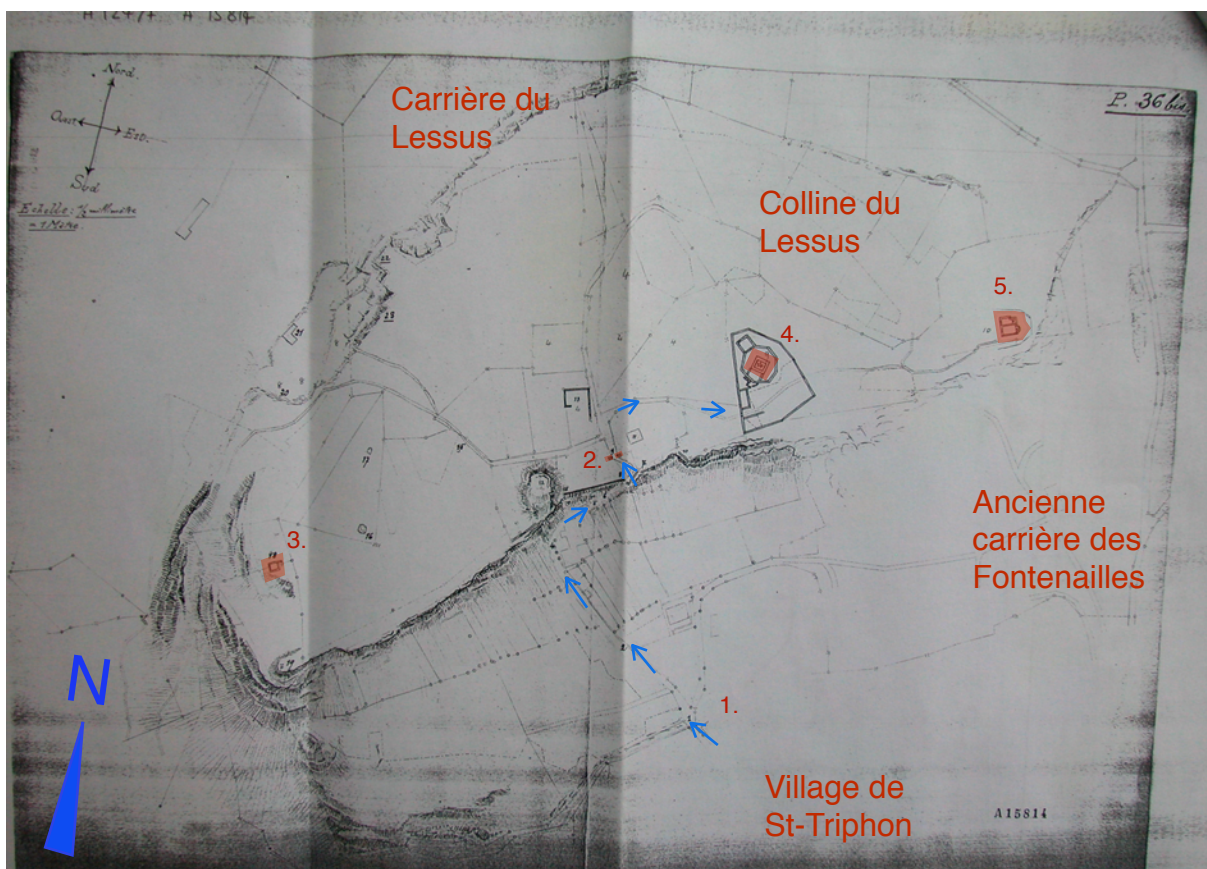
(les engagements financiers seront présentés une fois tous les éléments réunis)

E. SITUATION GÉOGRAPHIQUE



Vue aérienne d'Ollon et des collines de St-Triphon

1. Eglise St-Victor 2. Chapelle St Blaise 3. La Tour 4. Le Signal



Plan de situation dressé par A.Naef lors de ces recherches entre 1895 et 1898.

1. Chemin du Lessus 3. Le Signal 5. Chapelle Saint-Blaise
2. Porte du Lessus 4. Grand château - La Tour

F. LES INTERVENTIONS D'ALBERT NAEF

F.1. FOUILLES EN 1899

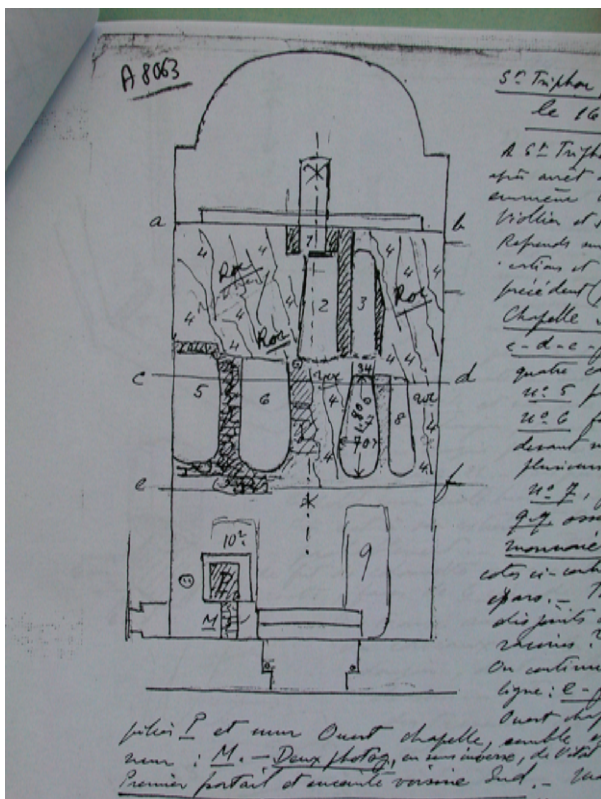
Durant l'année 1899 Albert Naef procède à une campagne de fouille complète autour et dans les chapelles en ruine. Une fois des fouilles terminées, l'ensemble a été comblé de cailloux



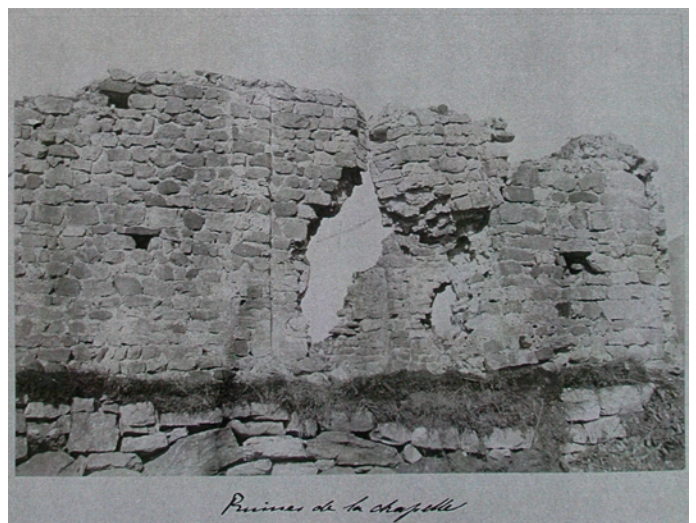
Vue vers Ollon, avant tous travaux.



Vue vers Ollon, fouilles en cours.



Page du carnet de fouille de Albert Naef, novembre 1899.



Vue vers le nord, abside en ruine.

F.2. TRAVAUX EN 1901

Travaux de restauration-reconstruction en 1901 sous la conduite de l'architecte M.M Jaquerod et de M. A. Naef.

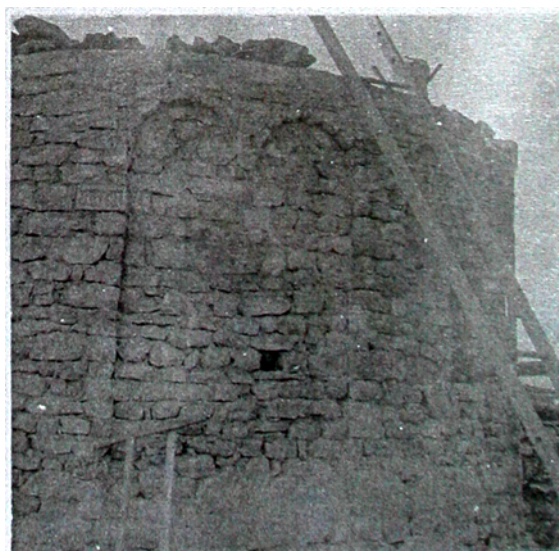
extrait du rapport d'Archéotech SA

«Quant au projet lui-même, seule une note de Naef l'évoque; (...), mentionne que ce dernier «est aussi d'avis de refaire et couvrir chapelle sud, comme les murs chapelle nord; trouve esplanade tout autour bonne idée»

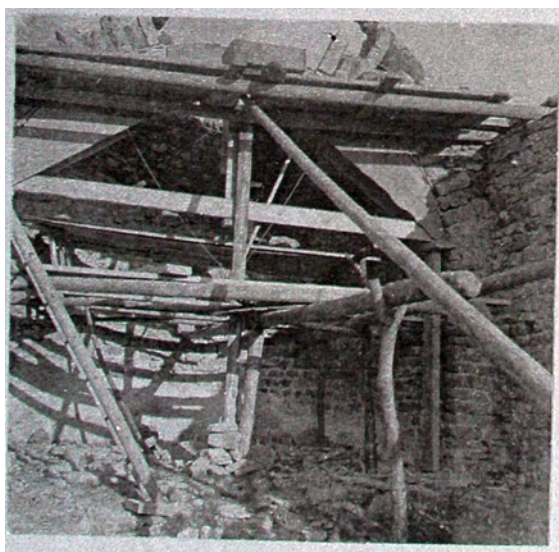
La couverture de la chapelle n'est toutefois pas entièrement rétablie, seule la voûte en cul-de-four de l'abside est reconstruite (voir les deux figures du bas ci-contre). La maçonnerie des murs est consolidée et complétée; l'énorme brèche qui perçait la partie méridionale du chevet est bouchée, (...) En façade ouest, les pied-droits de l'entrée et les murs adjacents sont élevés jusqu'à une hauteur de 1.50 m environ. En façade sud, le mur est rehaussé jusqu'au niveau supposé du linteau des deux fenêtres qui sont reconstituées. (...) Les arcatures et les lésènes aveugles sont poursuivies là où la maçonnerie est rétablie. Le sommet du mur nord est égalisé. Naef fait poser des pierres gravées de l'inscription «R 1901» sur les parties reconstituées. Il souligne aussi au moyen d'un joint de mortier de couleur rouge les limites entre la maçonnerie ancienne et nouvelle. Rien ne semble avoir été entrepris sur les vestiges de la chapelle nord dont les murs n'ont pas reçu la protection que suggérait Mayor.

Après plus d'un siècle, la chapelle méridionale se présente à peu de choses près dans l'état où l'on laissée les travaux de Naef (...): la végétation a repris ses droits, la maçonnerie se fissure et s'éboule ponctuellement, les graffitis fleurissent; à l'intérieur, le pilier carré s'est écroulé. Les vestiges de la deuxième chapelle qui n'ont probablement pas été consolidés et protégés ont davantage subi l'outrage des années. Le mur oriental a disparu tandis que celui du nord a perdu semble-t-il la moitié de son élévation.

Les travaux à venir devraient trouver des solutions pour fixer la ruine dans son état actuel tout en recomposant le pilier de l'entrée occidentale. Une solution d'entretien devrait également être trouvée pour limiter le développement de la végétation grimpante. Dans tous les cas, une surveillance archéologique des travaux devrait être envisagée.»



Vue vers le nord, abside reconstruite.



Voûte et abside en reconstruction.



Voûte et abside en reconstruction.

G. TRAVAUX D'ENTRETIEN URGENTS

G.1. MAÇONNERIES DISLOQUÉES

Décembre 2005

Par endroit, la désagrégation du mortier des joints entre les pierres a provoqué le descellement et la chute de ces pierres.

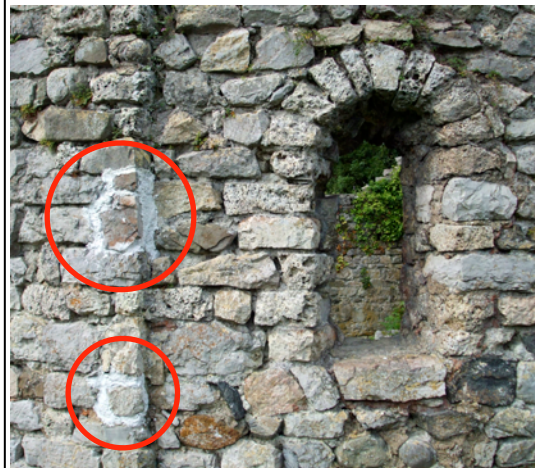
A d'autres endroits cette faiblesse a permis à des personnes peu dignes de démonter quelques pierres pour les utiliser à la confection de foyers de feu de camp!

Ces trous dans la maçonnerie menaçaient d'augmenter et de petit à petit déstabiliser les murs.

Une campagne urgente et provisoire de scellements et de rempochements, en une demi-douzaine d'endroits, a été entreprise afin de limiter l'augmentation des dommages dans l'attente de travaux d'entretien plus complets.



Pied-droit gauche de la chapelle sud



Abside de la chapelle sud

G.2. ENLÈVEMENT DE LA VÉGÉTATION

Mars-avril 2009

L'eau de pluie et l'accumulation de feuilles mortes, de brindilles et de graines sur l'arasée des murs et dans les interstices entre les pierres, ont conduits à la création de terre et au développement de végétation sur les murs.

Les racines des plantes se sont enfoncées petit à petit dans la profondeur des murs et ont permis à l'eau et à la terre de s'infiltrer, désagrégeant par endroits l'appareillage des maçonneries et provoquant la chute de pierres.

Les murs de la chapelle nord ont particulièrement été touchés car leurs arasées semblent ne pas avoir été consolidée en 1901. D'autre part, leurs hauteurs réduites et la proximité de la forêt ont permis une plus grande accumulation de feuilles mortes. La création de terre a été plus importante et une végétation plus vigoureuse et destructrices s'y est développée.

Des travaux d'enlèvement des plantes grimpantes, des arbustes, des plantes grasses, de l'herbe, des racines et de la terre se trouvant sur les murs ont été entrepris afin de stopper les dégradations en cours.



Avant/après - chapelle sud, vue vers Ollon



Avant/après - chapelle sud, vue vers Muraz



Avant/après - chapelle nord, vue vers Ollon



Avant/après - chapelle nord, vue vers Bex



Avant/après - chapelle sud, vue vers Monthey

G.2. ASSAINISSEMENT DES ARASÉES

Mai-juin 2009

L'accumulation de terre s'est développée essentiellement sur les faces nord des deux chapelles.

Un assainissement des arasées de ces murs a été entrepris en mai 2009 afin de réduire autant que possible la présence de terre et de racines au niveau des arasées:



1. Chapelle nord, avant défrichage.



2. Arasée après défrichage.



3. Arasée, dépose progressive du lit supérieur des pierres.



4. Terre et nids racines sous les pierres.

Illustrations, photos Archéotech SA et
Piuz+Ortlieb+Nicollier SA

5. Après nettoyage de la terre et des racines.



6. Les pierres sont déposées sur les ponts dans l'ordre de leur appareillage initial.



7. Un lit de mortier étanche est mis en place sous le dernier rang de pierres.



8. Le rang de pierres déposé est remis en place.



E. EXAMEN DES AUTRES DEGRADATIONS

L'enlèvement de la végétation permet aujourd'hui de faire un examen plus complet des dégradations marquant la chapelle.

1. Le jointoyage du dessus de la voûte a été endommagé par le temps et la végétation.



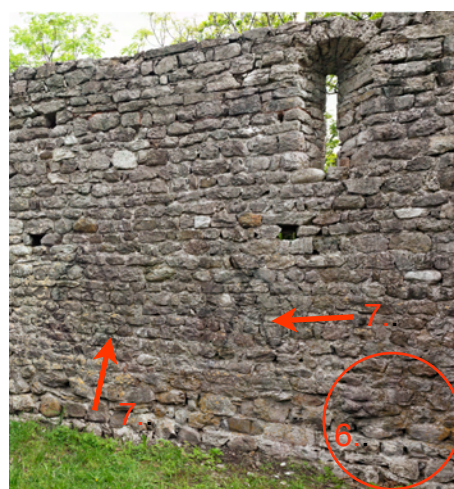
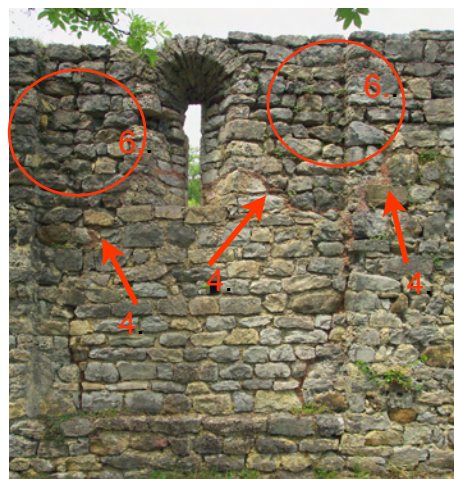
2. Le seuil de la chapelle nord est descellé et ne se trouve plus à sa place d'origine.



3. La pile carrée, se trouvant à gauche de l'entrée de la chapelle méridionale s'est écroulée et se désagrège.



4. Le joint de mortier de rouge brique marquant la limite de l'état des murs avant l'intervention d'Albert Naef s'efface. Sa trace se perd à beaucoup d'endroit.
5. Des graffitis sont présents sur la plupart des faces de maçonnerie.
6. Le jointoyage des pierres s'est en de maint endroits désagrégé. Il doit être restauré afin d'assurer la stabilité des murs.



F. PROPOSITION D'INTERVENTIONS

F.1. INTÉRIEUR CHAPELLE SUD

1. SOL INTÉRIEUR

Mise en place d'un pré plat et soigné à l'intérieur de la chapelle.

Dans la nef, son niveau sera celui correspondant au bas de la 3e marche visible sur les photographies d'archives (photo archives 1).

Dans l'abside, son niveau sera celui des restes de sol repérables sur les photographies d'archives (photo archives 2).

La différence entre les deux niveaux sera située à l'endroit où se situaient les marches entre l'abside et la nef et qui sont visibles les photographies d'archives (photo d'archives 2).

2. MARCHES D'ENTRÉE

Pose de marches au droit de l'entrée afin d'accéder plus aisément dans la nef.



Photo archives 1

3. PILE CARRÉE

Remontage de la pile carrée aujourd'hui effondrée.
(photo archives 1).

4. AFFLEUREMENTS ROCHEUX

Le pré sera plat et s'arrêtera aux pieds des murs et contre les affleurements rocheux.

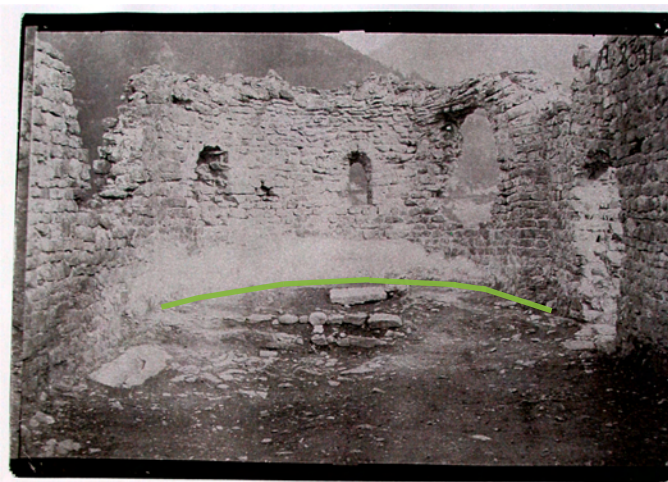


Photo archives 2

F.2. INTÉRIEUR CHAPELLE NORD

1. SOL INTÉRIEUR

Mise en place d'un pré plat et soigné à l'intérieur de la chapelle.

Dans la nef, son niveau sera celui correspondant au niveau du seuil du passage muré. (photo d'archives 3)

Dans l'abside, son niveau sera celui des restes de sol repérables sur la photo d'archives 4.

2. MARCHES D'ENTRÉE

Pose de marches au droit de l'entrée afin d'accéder plus aisément dans la nef.

3. AFFLEUREMENTS ROCHEUX

Le pré sera plat et s'arrêtera aux pieds des murs et contre les affleurements rocheux.

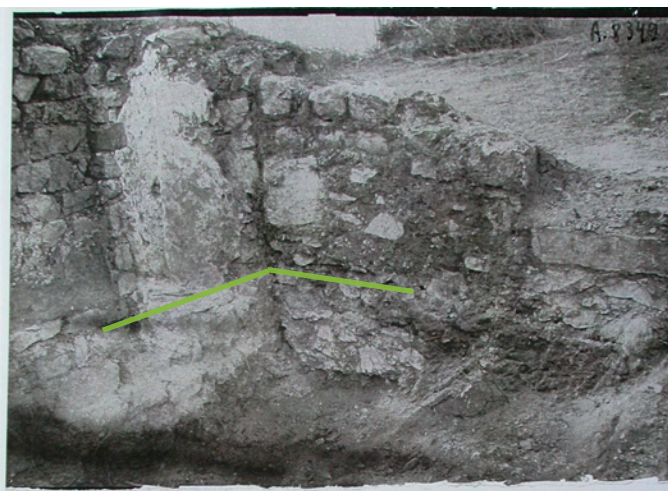


Photo archives 3

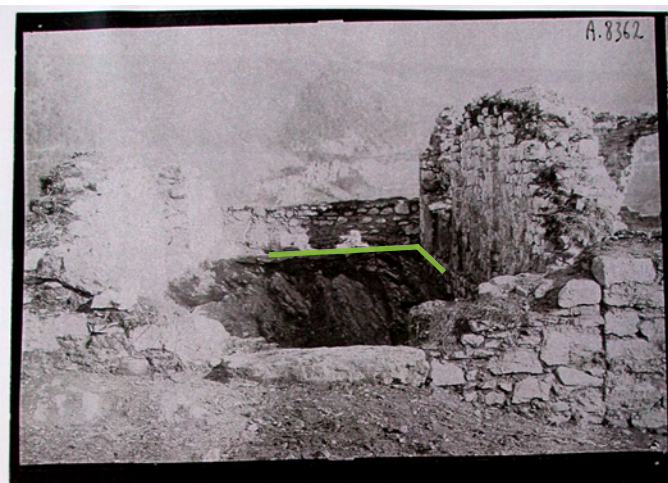


Photo archives 4

F.3. MAÇONNERIES

1. REMPOCHAGES DES MURS ET DE LA VOÛTE

Les joints de maçonnerie qui se sont vidés seront repochés à pierres vues. La mise en oeuvre de ces repochements sera réalisée avec un mortier à base de chaux hydraulique, de ciment clair et de sable, conforme aux exigences des Monuments et des Sites.

Ce mortier sera teinté afin que sa couleur se rapproche de celle du mortier en place.

Un contrôle avec un spécialiste sera fait afin de savoir s'il y a lieu de mettre en place un jointoyage différent entre les pierres formant la voûte.

2. ASSAINISSEMENT DES ARASÉES

Les arasées des murs de la chapelle nord et des murs pas encore assaini à ce jour de la chapelle sud seront traités selon le mode de faire exposé dans le chapitre G2.

3. RESTAURATION DES LÉSÈNES

Deux lésènes (colonne engagées) sont disloquées surface septentrionale du mur nord de la chapelle sud. Elles seront restituées dans leur état de 1901.

4. JOINT ALBERT NAEF

Les limites des interventions de reconstruction réalisée en 1901 par Albert Naef ont été rendues lisibles par la coloration en rouge des joints de mortier se trouvant entre les parties existantes et les parties reconstruites. Cette coloration tend à disparaître.

Nous proposons de restaurer cette coloration afin que subsiste la possibilité de lire l'existence de cette reconstruction partielle.

F.4. CLAIRIÈRE ET POINT DE VUE

Mise en valeur de la chapelle et de son rapport au paysage lointain, mais conservation de l'état de clairière.

1. LE SENTIER VERS LA CHAPELLE

La visite devrait être une sorte de promenade méditative.

Nous proposons de concentrer l'attention du visiteur sur l'édifice, ses rapports avec la clairière et le paysage lointain.

Aucun élément perturbateur ne devrait troubler la découverte par le visiteur de la ruine dans son site.

Nous proposons de ne pas ajouter de banc pour contempler la vue ou la chapelle, et de supprimer le banc existant, qui se trouve au milieu du champs de vision du visiteur quand il découvre la clairière (voir ci-contre).

De plus, qui dit banc, dit pic-nic, donc détritus, donc poubelle, des éléments perturbateurs indésirables.

La première grande clairière pourrait être aménagée de façon à pouvoir accueillir des pic-niqueurs.



Photo-montages avant/après

Des foyers pour les grillades pourraient y être aménagés afin d'éviter qu'il n'en fleurissent trop ailleurs.

La deuxième clairière et le sentier qui mènent à la chapelle resteraient le plus vierges possible, afin de donner à parcourir aux visiteurs une certaine distance dans le calme et sans plus d'éléments parasites.

2. ARBRES ET ARBUSTES

Un foisonnement d'arbustes et de broussailles s'est développé pour ainsi dire tout autour de la clairière, si bien que seuls deux dégagements sur le paysage lointain subsistent.

Il est important de garder l'intimité que la végétation confère au site.

Par contre nous pensons qu'il faudrait augmenter la vision d'ensemble du territoire par des ouvertures supplémentaires dans le sous-bois qui entoure la chapelle, ainsi que par des vues filtrées au travers des troncs des arbres plus élevés.

3. LE SOL

La surface du sol autour de la chapelle sera légèrement aplanies et un pré soigné sera planté et entretenu.

Ce pré ras, allié à ceux mis en place dans les chapelles, formera un contraste avec la végétation voisine et mettra en valeur la chapelle.



Photo-montages avant/après



Photo-montages avant/après

F.5. SITE - VISIBILITÉ - SIGNALÉTIQUE

La chapelle et sa visibilité dans le territoire communal.

1. VUES DE LOIN

La chapelle n'est visible depuis les environs que de novembre à mars, le reste de l'année elle est totalement masquée par la végétation.

Rendre la chapelle peu plus visible depuis Ollon et St.-Triphon, c'est

- rappeler son existence,
- renforcer l'intérêt pour l'histoire de la colline du Lessus,
- ajouter un repère de valeur dans le territoire communal.

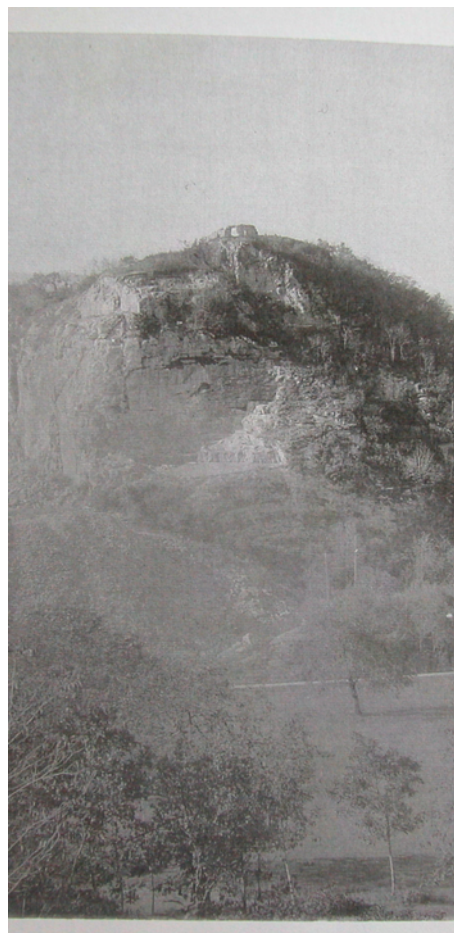
Nous proposons qu'un travail soigneusement calibré d'entretien des bois entourant la chapelle soit réalisé dans le but de la rendre visible toute l'année depuis Ollon et la plaine.



Vue depuis St-Triphon, hiver 2009



Vue depuis St-Triphon, printemps 2009



Vue depuis Ollon, hiver 1899



Vue depuis Ollon, printemps 2009

2. ACCÈS AU SITE DE LA COLLINE DU LESSUS

Une signalisation de l'existence du site est-elle souhaitable dans le village de St-Triphon

3. LE SITE DU LESSUS - HISTOIRE ET ILLUSTRATIONS - LES SENTIERS

Un panneau didactique de présentation de la colline du Lessus pourrait être mise en place.

Ce panneau pourraient être situé à St Triphon et à proximité de la tour.

Pourraient apparaître sur ces panneaux:

- des explications et illustrations géologiques et archéologiques
- un plan de situation des vestiges actuels visibles
- un repérage des sentiers permettant la visite didactique du plateau.

Pour notre part, nous imaginons un bornage discret des sentiers menant aux différents vestiges du plateau. Fait à la façon des sentiers de montagne, un repère serait peint de proche en proche pour marquer le parcours.

A proximité de chaque vestige, des explications et les illustrations archéologiques et didactiques seraient données.

Cette ensemble de mesures, des panneaux indicateurs du site, jusqu'à la façon dont présenter les informations sur chaque vestige, en passant par la manière de baliser les sentiers et le contenu des informations à donner, **devrait être réfléchi dans le cadre d'un projet sur l'ensemble du site du Lessus.**

Municipalité, historien, un archéologue, association et architecte devraient élaborer cela ensemble.

F.6. SUIVI ARCHEOLOGIQUE

En parallèle à l'examen du projet par les autorités, celui-ci sera transmis à l'archéologue afin de l'informer.

Il nous indiquera de quelle manière il envisage son intervention dans le cadre du projet.